



**FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES (FDT)**

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

Pour la période du

1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018

Juin 2018



1. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

1. Mise en contexte

L'une des responsabilités de la MRC de L'Érable est d'assurer la gestion du Fonds de développement des territoires (FDT) que lui délègue le ministère des Affaires municipales de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Ce rapport d'activité du FDT trace d'abord un bilan des activités réalisées en regard des priorités d'intervention du FDT de la MRC, et ce, entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018. Il comprend également un bilan financier des sommes utilisées. En conclusion, il fait état des retombées globales du FDT sur le territoire de la MRC au terme de la 3^e année de l'entente relative au FDT.

Le 12 avril 2017, le conseil de la MRC adoptait ses priorités d'intervention 2017-2018 du FDT :

- la réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise et le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle dans les domaines social, culturel, touristique et agroalimentaire;
- le soutien au développement rural sur le territoire de la MRC par l'aide financière à des projets locaux et à l'échelle de la MRC par le maintien des paramètres établis dans le cadre du pacte rural;
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et récréotouristique et la mise en œuvre d'ententes sectorielles avec des ministères ou des organismes du gouvernement et le soutien aux équipements supralocaux;
- la diversification et le développement de l'écosystème de la région de L'Érable dans le but d'améliorer l'attractivité du territoire, contrer la baisse démographique, la pénurie de main-d'œuvre et maintenir les services à la population.

Afin de s'assurer de la meilleure utilisation des aides financières disponibles, le gouvernement exige qu'une *Politique de soutien aux entreprises* et qu'une *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* du territoire de la MRC de L'Érable soient adoptées et maintenues à jour par celle-ci. Ces politiques peuvent être consultées sur le site web de la MRC de L'Érable au <http://www.erable.ca/mrc/administration/fonds-de-la-mrc>.

Conformément à l'entente conclue avec le gouvernement, la MRC a d'abord adopté au cours de l'année:

- ses priorités d'intervention 2017-2018 (résolution A.R.-04-17-13884);
- la reconduction de sa *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* (résolution A.R.-10-17-14171);
- une modification à la *Politique de soutien aux entreprises* (résolution A.R.-06-17-13973)

2. PRIORITÉS D'INTERVENTION 2017-2018

La MRC de L'Érable se doit d'établir annuellement ses priorités d'intervention afin de favoriser le développement du territoire et de ses communautés. Le conseil des maires a adopté ces priorités le 12 avril 2017.

A) PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

La MRC de L'Érable a consacré un montant de 88 550 \$ du FDT afin de réaliser ses mandats en regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire. Ces actions consistent notamment au suivi et à la mise en oeuvre du schéma d'aménagement révisé de la MRC de L'Érable et le développement de la géomatique.

Ces mandats visent à assurer la conformité des plans et des règlements d'urbanisme des municipalités, apporter un soutien technique et professionnel aux municipalités locales en matière d'aménagement du territoire, soutenir les municipalités par des outils de géomatique et une cartographie appropriée (maintien à jour des matrices graphiques), modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé.

Après avoir obtenu, en février 2017, l'accord de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) autorisant la construction de résidences liées à des projets agricoles; la MRC de L'Érable a mis en place une démarche collective pour réaliser un plan marketing en plus d'accueillir et d'accompagner ses premiers promoteurs prêts à déposer leur demande.

Une nouvelle signature graphique a été présentée ce printemps, *Ferme 59*. Elle sera l'image qui sera véhiculée afin d'attirer l'attention de promoteurs susceptibles de développer un projet agricole, forestier ou agrotouristique viable, à temps partiel, dans le respect des agriculteurs déjà en place notamment dans l'une ou l'autre des 1 246 terres inoccupées.

Un premier dossier a été autorisé en 2017 après que le comité d'analyse ait convenu d'un formulaire d'adhésion et d'une grille d'évaluation des projets. Les inspecteurs municipaux, les notaires ont été informés de l'implantation de ce projet pilote tout comme les 200 personnes qui ont assisté à sa présentation lors d'une tournée comportant quatre arrêts dans des municipalités de la MRC. Vingt-et-un dossiers clients ont été ouverts pour des projets agricoles.

La décision de la CPTAQ était l'élément pivot et distinctif du *plan de développement de la zone agricole (PDZA)* de la MRC de L'Érable. La CPTAQ accorde une période de cinq ans pour expérimenter ce projet pilote dont l'objectif est de dynamiser le milieu rural en accueillant 10 familles par année.

Dans L'Érable, on cultive l'harmonie du territoire

B) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le conseil des maires a souhaité conserver des sommes dédiées au fonctionnement des différents services de développement, pour un investissement de 359 417 \$. Ce montant du FDT a été attribué pour la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise et le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle dans les domaines social, culturel, touristique et agroalimentaire notamment par le financement d'une équipe de professionnels, la réalisation du projet Banque de terres ainsi que la poursuite du positionnement du territoire.

Les services de développement économique sont publicisés sous l'appellation «*Développement économique de L'Érable*» alors que ceux reliés au tourisme et à la culture sont connus sous le nom de «*L'Érable TOURISME et CULTURE*».

1. La promotion et le soutien à l'entrepreneuriat

Développement économique de L'Érable (DEL) fournit une expertise et un accompagnement aux entreprises, que ce soit dans les secteurs industriel, commercial, agricole, agroalimentaire, etc. Les professionnels ont apporté leur soutien aux promoteurs que ce soit par l'expertise technique, l'accompagnement au plan d'affaires, l'élaboration de prévisions financières, la recherche de financement, le réseautage ou le référencement. L'objectif de la MRC est de consacrer des sommes destinées à l'embauche de ressources afin de créer un effet levier sur l'économie du territoire.

Développement économique de L'Érable œuvre dans le cadre du Plan stratégique de développement de la MRC adopté le 21 juin 2017 pour la période 2017-2020. Ce plan mobilise les ressources professionnelles derrière les six priorités suivantes :

- accroître le développement et l'occupation de la zone agricole à partir de la vision du PDZA ;
- favoriser le démarrage, la pérennité et la croissance des entreprises dans le contexte de l'écosystème de la MRC ;
- favoriser la mise en valeur de la personnalité du territoire par la culture, le tourisme et l'entrepreneuriat ;
- développer des communautés entrepreneuriales favorisant l'épanouissement des jeunes, des familles et des aînés ;
- valoriser le milieu pour agir sur le sentiment d'appartenance et la mobilisation des citoyens et des organisations ;
- améliorer en continu la performance organisationnelle de la MRC.

DEL a également accompagné les entreprises dans leur développement en s'impliquant dans l'organisation d'événements faisant la promotion des entreprises du territoire : les salons «Mission emploi Arthabaska-Érable» et «Crée ton avenir dans L'Érable» (ce dernier ciblant la clientèle scolaire) se sont tenus à l'automne 2017.

Un des mandats de DEL est de mettre en œuvre des mesures visant à améliorer les compétences des entrepreneurs de L'Érable au sein de leur entreprise. La formation contribue à la «santé» des entreprises. L'équipe de DEL voit donc à l'organisation de formations qui répondent aux besoins des entrepreneurs et ont pour objectif de les outiller afin qu'ils puissent faire croître et développer leur entreprise. D'autres activités sont également proposées afin d'aiguiller les entrepreneurs sur différents sujets, dont les Midis-conférences, tout en favorisant le réseautage entre entreprises.

Le mentorat d'affaires est également un service offert aux entrepreneurs qui partagent les acquis d'un mentor en entrepreneuriat. Ce service a profité, en 2017, à 21 mentorés qui ont utilisé le service de neuf mentors bénévoles pour quelques mois ou toute l'année. Dans cette relation privilégiée, une personne riche d'expérience partage ses acquis en entrepreneuriat par l'accompagnement d'un autre entrepreneur afin d'accroître le développement de son savoir-être entrepreneurial.

Après avoir intégré les volets «Relève», «économie sociale», et «jeunes promoteurs» à la *Politique de soutien aux entreprises*, en 2016, le conseil des maires de la MRC de L'Érable a ajouté un volet «offensive de financement» dédié au secteur manufacturier et un autre réservé au secteur commerces et services.

Le «décloisonnement» du Fonds de diversification économique du Centre-du-Québec a été l'élément déclencheur de l'élaboration de ces offensives afin d'inciter les entreprises à profiter du fonds régional. Ce dernier est un levier supplémentaire pour soutenir la croissance des entreprises et le développement économique de la MRC de L'Érable. Les entreprises ont un appui pour réaliser diverses études et le

financement est avantageux pour la concrétisation de leurs projets. Un premier montant de 500 000 \$ du FLI a été réservé aux projets des entreprises manufacturières et le conseil des maires a accepté d'investir un second montant de 500 000 \$ considérant la popularité de «cette offre» et des sommes disponibles du FLI.

Les principaux objectifs de l'offensive manufacturière sont :

- favoriser le développement de projets d'investissement qui permettront aux entreprises de se démarquer de la concurrence, d'accroître leur compétitivité ;
- influencer le développement des entreprises avec l'intégration des nouvelles technologies ;
- contribuer à l'essor des entreprises du territoire de la MRC de L'Érable par la diversification des marchés ;
- permettre aux entreprises de faire des investissements stratégiques pour contrer l'effet négatif de la pénurie de main-d'œuvre ;
- permettre aux entreprises d'évoluer dans un contexte d'accroissement de productivité et de développement durable.

Mise en place en juin 2017, sept entreprises ont obtenu un prêt du FLI selon l'offensive manufacturière pour un total de 685 000 \$ au 31 mars 2018.

Au 31 décembre 2017, 98 dossiers étaient actifs dans le portefeuille de prêts de la MRC soit 65 dossiers FLI et 33 dossiers FLS dont la MRC assume la gestion. En 2017, la MRC a déboursé 843 700 \$ sous forme de prêts et de subventions à des entreprises du territoire contribuant à des investissements de 3 844 833 \$. Ces fonds ont permis la création, l'expansion ou la consolidation de 24 entreprises qui ont créé ou maintenu 201 emplois sur le territoire de la MRC de L'Érable.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, la compilation des données de Développement économique de L'Érable démontre que 150 dossiers ont été traités auprès de 137 entreprises. Trente-et-un de ces dossiers impliquaient des investissements évalués à 4 931 581 \$ qui ont permis de créer et de maintenir 218 emplois.

L'équipe de DEL rencontre de nombreuses personnes désirant démarrer une entreprise. Les conseillers interviennent également auprès des entreprises pour des conseils et du soutien spontané dont le temps d'intervention est restreint. Ces «dossiers» ne sont pas calculés dans le nombre de dossiers traités, ils représentent tout de même plus de 80 interventions de moins de trois heures.

Le *Fonds agroalimentaire de L'Érable (FAÉ)* permet de soutenir des projets collectifs alors que le *Fonds Économie sociale (FÉS)* est combiné à un prêt du FLI à un taux d'intérêt avantageux pour supporter les entreprises dans la mise en place de projets. Un résiduel du *Fonds de diversification économique (FDÉ)* a permis au Festival de l'érable d'effectuer une étude d'achalandage.

Promoteurs	Fonds	Projets	Montants octroyés
MRC de L'Érable	FAÉ	Stratégie marketing – Article 59	15 000
Casa Sophia	FÉS	Chambres froide, amélioration locale, matériel pour terrasse	3 800
La clé des bois de St-Ferdinand	FÉS	Achat d'un VTT	2 125
Festival de l'érable	FDÉ	Étude d'achalandage	4 000
			24 925

Dans L'Érable, on cultive l'entrepreneuriat

2. Le soutien à l'économie touristique et culturelle

Installés depuis plus de six ans au Carrefour de l'érable, les volets touristique et culturel de la MRC de L'Érable ont poussé l'expérience plus loin en façonnant «La Maison créative et rurale Armand Vaillancourt». Inaugurée en mai 2017, après des mois consacrés à revamper les lieux, la maison créative se veut un endroit de rassemblement où la population est invitée à venir lire une revue, jouer à un jeu de société, prendre un café avec des amis, mais surtout découvrir les créations des artisans de la région et les produits locaux de nos producteurs à ce, à travers la vitrine régionale des produits agroalimentaires et des métiers d'art.

Le FDT est venu appuyer le projet de maison créative qui demandait un réaménagement des lieux et des espaces pour offrir une ouverture encore plus grande sur la communauté culturelle et touristique. Un montant de 109 863 \$ a été dédié à ce lieu d'animation dont une partie pour sa «transformation».

Bien entendu La Maison créative Armand Vaillancourt est un complément au bureau d'information touristique qui est opérationnel toute l'année, mais avec une période d'ouverture plus intense durant la haute saison. Le service d'accueil et de promotion des municipalités et de leurs attraits est ainsi bonifié et contribue à susciter la prolongation des séjours sur le territoire de L'Érable. Les visiteurs peuvent également découvrir les artistes de la région en faisant un détour par la salle d'exposition.

Des efforts particuliers ont été mis pour soutenir la commercialisation et la promotion de l'industrie touristique. En effet, outre la carte touristique de la MRC de L'Érable, des brochures ont été imprimées afin de favoriser la visite des écoles primaires et secondaires, du groupe de voyage. De plus, le circuit des éoliennes a accueilli ses premiers groupes de visiteurs.

Pour l'année 2017, 1 228 visiteurs ont été accueillis et 520 actes de renseignements ont été prodigués.

Le personnel compte sur l'implication des membres du comité stratégique Tourisme et Culture, de même que de sous-comités, afin de planifier les priorités, les actions et activités de chacun des secteurs favorisant l'atteinte des objectifs.

Dans L'Érable, on cultive l'accueil et la création

3. La réalisation du projet Banque de terres

Le projet Banque de terres s'est poursuivi pendant toute l'année 2017 par la présence d'une agente de maillage au sein de l'équipe de la MRC de L'Érable. Le projet s'est transporté, le 12 janvier 2018, au niveau du Centre-du-Québec alors que trois agents de maillage desservent l'ensemble des cinq MRC, sous le nom de L'Arterre.

Banque de terre est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires qui visent à faciliter l'établissement en agriculture, que ce soit par le démarrage ou la reprise d'une entreprise agricole.

Au cours de 2017, l'agent de maillage de la MRC de L'Érable a enregistré 39 nouvelles inscriptions de propriétaires et d'aspirants agriculteurs et réalisé trois jumelages à la suite de huit visites chez un propriétaire avec un aspirant.

Une activité d'information et de réflexion intitulée «Producteurs laitiers, démystifiez le transfert non apparenté des entreprises agricoles!» a été organisée en novembre dernier. Quatre-vingts personnes en ont pris part à cette rencontre qui comportait des témoignages de «cédants» et de «repreneurs». Un engouement a été créé parmi la relève, car une dizaine de dossiers ont été ouverts.

L'Article 59 est un outil complémentaire au projet Banque de terres ayant tous les deux comme objectifs de développer et maintenir le dynamisme des collectivités rurales.

Dans L'Érable, on cultive les matchs parfaits

4. La poursuite du positionnement du territoire

L'engagement des municipalités, des entreprises et des intervenants socioéconomiques de L'Érable envers la stratégie «On vise dans le 1000» 2015-2020 a donné lieu à des résultats appréciables au cours de la troisième année de mise en œuvre. La collecte des données sur les avancées pour chacune des 25 pistes d'action contenues dans la stratégie sont documentées annuellement par le comité de suivi de la stratégie.

Au cours des trois premières années, 632 nouveaux citoyens ont été accueillis dans la MRC de L'Érable.

Pour mettre en valeur le dynamisme de son tissu entrepreneurial, DEL a réalisé des capsules vidéo qui présentent un «entrepreneur vedette» de la région. Le but était de démontrer la qualité du milieu entrepreneurial du territoire, accentuer la connaissance de l'image de marque «L'Érable, terre de créativité», et accroître le sentiment d'appartenance et de fierté régionale. Ces capsules vidéo sont diffusées sur le site internet de la MRC et sur les pages facebook.

Toujours dans le but de démontrer le dynamisme de la région, un nouvel outil web a été développé et regroupe les différents événements et activités qui se déroulent sur le territoire. Formations, conférences, événements sportifs et culturels, festivals, assemblées publiques autant d'informations issues des 11 municipalités que l'on retrouve dans le calendrier. D'ailleurs des rencontres de formation ont eu lieu avec les représentants des municipalités et des organismes afin qu'ils participent activement à alimenter le calendrier et démontrer la vitalité des milieux et de la région.

La MRC de L'Érable poursuit les efforts afin de projeter le dynamisme de la région. Cet élément est considéré comme un atout pour favoriser l'attraction de nouveaux résidents et la rétention de sa population. Le site Internet diffuse les dernières nouvelles et les activités à venir provenant de toutes les sphères d'activité. En plus d'une multitude d'informations reliées au territoire de L'Érable, s'ajoute une présence active sur les réseaux sociaux tout cela dans le but de démontrer la vitalité du territoire.

D'autre part, L'Érable terre de créativité, l'image «corporative» de la région, a été véhiculée par divers outils de communication. Elle est accompagnée de diverses déclinaisons débutant par «on cultive...».

Dans L'Érable, on cultive la fierté de notre territoire

C) DÉVELOPPEMENT RURAL / PACTE RURAL

Un montant de 384 830 \$ du FDT a été alloué pour le soutien au développement rural sur le territoire de la MRC de L'Érable par l'aide financière à des projets locaux et des projets à l'échelle de la MRC. La MRC de L'Érable avait d'ailleurs décidé de maintenir le pacte rural via un volet du FDT et ce, afin de soutenir les milieux ruraux dans leurs efforts d'être des lieux de vie et de travail dynamiques. Le solde du «Fonds FDT-Pacte rural» est reporté d'année en année pour la réalisation des projets déposés.

En 2017-2018, un montant de 214 310 \$ pour la réalisation de six projets dans le cadre du FDT-Pacte rural a été approuvé par le conseil des maires.

Promoteur	Titre du projet	Montant octroyé	Coût estimé
Club de l'Âge d'or Idéal d'Inverness	Construction de logements pour aînés	45 000	794 894
Résidence Provencher	Aménagement intérieur et extérieur de la Résidence	28 186	35 232
Comité des loisirs de Laurierville	Gym action	38 400	48 000
Corporation de développement économique de Lyster	Aménagement de la Clinique médicale	18 884	23 750
Municipalité de Saint-Ferdinand	Tableaux d'affichage pour activités sportives	15 031	18 789
Municipalité de Saint-Ferdinand	Jardin du presbytère	68 809	86 012
		214 310 \$	1 106 677 \$

Dans L'Érable, on cultive l'implication des communautés

D) MOBILISATION DES COMMUNAUTÉS ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Le soutien et le développement des équipements supralocaux et la mise en place de projets structurants permettant d'offrir un environnement favorisant la qualité de vie des citoyens tant au niveau des équipements disponibles que des services et activités dont peut bénéficier la population.

1. Projets structurants pour améliorer les milieux de vie

La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants à l'échelle de la MRC permettent d'améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et récréotouristique.

La MRC a conclu une entente avec Impact Emploi de L'Érable afin de desservir les personnes de 35 ans et plus intéressées par le territoire et son marché de l'emploi s'ajoutant ainsi à l'aide que la MRC octroyait dans la cadre de Place aux Jeunes. Impact Emploi joue un rôle clé dans plusieurs pistes d'action établies dans la stratégie de positionnement. Le plan de prospection établi donne lieu à des résultats significatifs avec 23 migrations réussies dépassant l'objectif de neuf.

Les équipements supralocaux bénéficient de ces sommes puisqu'ils représentent des infrastructures importantes pour la MRC de L'Érable et permettent aux résidents de profiter d'installations uniques dans la MRC de L'Érable. Le Mont Apic a profité d'aides financières totalisant 20 000 \$ afin de procéder à la phase 2 de la réfection des remontées mécaniques et de poursuivre ses opérations pour ainsi permettre à sa clientèle de pratiquer diverses activités.

La MRC prévoit consacrer une somme de 83 900 \$ pour un projet de visibilité à la sortie 228 de l'autoroute 20 qui mettra en valeur la région de L'Érable et ses attraits.

D'autre part, un montant de 4 994 \$ a été remis pour le fonctionnement de la Table des MRC du Centre-du-Québec. Cette dernière est à mettre en place une nouvelle «stratégie de gouvernance régionale».

Dans L'Érable, on cultive la bougeotte

2. Mise en oeuvre d'ententes sectorielles

Une entente sectorielle pour le secteur agroalimentaire est en préparation ; les MRC sont à convenir des détails de l'entente.

3. Écosystème

La concertation entre le milieu scolaire et le milieu entrepreneurial, dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre actuelle, est une préoccupation de premier plan. L'organisation de la 2^e édition de l'événement «Crée ton avenir dans L'Érable» par le comité entreprises-écoles et l'élaboration d'un nouveau projet de stages en entreprises, dédié particulièrement aux futurs soudeurs, impliquant les entreprises du créneau métallique reflètent bien la collaboration entre les entreprises et la commission scolaire.

De plus, une démarche en écosystème, pilotée par Développement économique de L'Érable, est en cours et celle-ci implique 18 leaders du milieu, dont plusieurs entreprises. Ce comité a été formé à la suite du forum en 2016.

Pour la MRC de l'Érable, il est important d'impliquer étroitement la communauté puisque l'écosystème est considéré comme un projet innovant et structurant pour le développement des entreprises et du territoire.

Le «processus d'écosystème» est développé par la MRC de L'Érable dans le but d'améliorer l'attractivité du territoire, contrer la baisse démographique, la pénurie de main-d'oeuvre et maintenir les services à la population. La particularité du projet écosystème est de réunir les entrepreneurs et les autres acteurs socio-économiques autour d'enjeux et de solutions communes.

Dans L'Érable, on cultive l'interaction entre les secteurs

3. BILAN FINANCIER

Une enveloppe budgétaire de 910 054 \$ a été allouée à la MRC de L'Érable pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018.

BILAN DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRIROIRES

Au 31 mars 2018

SOURCES DE REVENUS:

Part provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (2017-2018)	910 054 \$	
Intérêts générés	724 \$	
Résiduel FDT 2016-2017	467 542 \$	
Total des revenus:		1 378 320 \$

DÉPENSES:

Montants versés au 31 mars 2018 pour les projets retenus	534 244 \$	
Solde des engagements non versés *	435 813 \$	
Total des dépenses:		970 057 \$
Solde du fonds au 31 mars 2018:		408 263 \$

4. Conclusion

Le Fonds de développement des territoires a permis de soutenir les priorités d'intervention identifiées par le conseil de la MRC et de réaliser des actions en lien avec ces dernières. Des actions se poursuivent de façon continue, d'autres sont en voie de réalisation alors que certaines sont conclues.

Ce fonds a donc permis de poursuivre les activités de développement économique, d'aménagement du territoire et de soutenir les projets structurants de la communauté afin de dynamiser notre territoire.